



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

apprentissage

Question écrite n° 70789

Texte de la question

Mme Sylvie Tolmont attire l'attention de Mme la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur les difficultés rencontrées par les étudiants en formation professionnelle pour obtenir un contrat d'apprentissage. Régulièrement alertée sur sa circonscription par des jeunes qui se sont orientés vers la filière professionnelle, souhaitant bénéficier du système de l'alternance pour poursuivre leur formation, quant à leur incapacité à trouver une entreprise pour les accueillir, elle considère que cette question devient cruciale. En effet reposant sur le principe de l'alternance entre périodes d'enseignement général, technologique et professionnel et périodes de travail en entreprise, l'apprentissage présente des atouts sérieux en termes de préparation d'un jeune en formation au monde du travail et d'acquisition d'une qualification professionnelle qu'il est absolument fondamental de favoriser. À l'heure où la question de l'insertion professionnelle est des plus sérieuses, les difficultés récurrentes auxquelles se confrontent les jeunes concernés pour signer un contrat en alternance avec une entreprise ne vont pas dans le sens d'une valorisation et d'un encouragement nécessaires de la voie d'apprentissage. À ce titre, elle lui demande quelles sont ses intentions pour mieux associer et responsabiliser les établissements à la démarche de recherche d'entreprise pour accueillir les jeunes en alternance, pour inciter les équipes éducatives à mieux s'imprégner de la question de l'accompagnement de la recherche, pour sensibiliser les enseignants à la question de la relation avec l'entreprise.

Données clés

Auteur : [Mme Sylvie Tolmont](#)

Circonscription : Sarthe (4^e circonscription) - Socialiste, républicain et citoyen

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 70789

Rubrique : Formation professionnelle

Ministère interrogé : Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [9 décembre 2014](#), page 10181

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)